



Commerce mondial : une contraction d'environ 1 500 milliards de dollars

En raison des tensions géopolitiques et de l'évolution des circuits commerciaux, le commerce mondial devrait se contracter de près de 5 % en 2023 par rapport au niveau record de 2022.

Le dernier Global Trade Update de la CNUCED évoque une contraction d'environ 1 500 milliards de dollars qui ferait que le volume global du commerce mondial passerait sous la barre des 31 000 milliards de dollars.

En termes de perspectives pour 2024, celles-ci demeurent " très incertaines et généralement pessimistes ", indique la CNUCED dans son Global Trade Update publiée le 11 décembre, citant des facteurs tels que les tensions géopolitiques persistantes, l'escalade de la dette et la fragilité économique généralisée.

En plus de " la baisse de la demande dans les pays développés, la diminution des échanges en Asie de l'Est, l'augmentation des mesures de restriction du commerce, la volatilité des prix des produits de base et l'accroissement des chaînes d'approvisionnement, en particulier entre la Chine et les États-Unis ".

L'information à l'ordre du jour pour les jeunes de 7 à 77 ans E-mail : radio.lodj@gmail.com
Url : <https://www.lodj.ma>

46.371 étudiants marocains en France

Selon les données de Campus France, 392.630 étudiants étrangers étaient inscrits dans l'enseignement supérieur français lors de l'année scolaire 2021-2022, un nombre en hausse de 21% en cinq ans et qui représente 13% de la totalité des effectifs étudiants.

A noter que le Maroc est le premier pays d'origine avec 46.371 étudiants, devant l'Algérie (31.032), la Chine (27.479) et l'Italie (19.185).

Sommaire

- Cannabis : 609 autorisations délivrées
- Boujdour : une unité de production de l'hydrogène vert pour plus de 7 milliards de \$
- Artisanat : 1.000.000.000 de DH en 2023
- Mutandis cède sa filiale CMB Plastique
- Amyl Alami augmente sa participation dans CFG Bank
- Bank Al-Maghrib : une nouvelle méthodologie de calcul des cours de change de référence du dirham
- Al Barid Bank et Tamwilcom dans un partenariat au profit des professionnels et des TPE
- BMCE Capital Investments lance le fonds Capital Croissance
- Convention de partenariat avec les notaires pour la mise en œuvre du dispositif de "l'Aide directe au logement"
- Les petites entreprises sont le moteur de l'économie locale



Cannabis : 609 autorisations délivrées

L'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis (ANRAC) a délivré, jusqu'à fin novembre dernier, 609 autorisations sur 1.063 demandes examinées et traitées, a indiqué un responsable au sein de l'Agence. Dans le détail, 430 autorisations ont été accordées au profit des agriculteurs pour l'activité de culture et de production de cannabis, et 179 ont été octroyées pour des activités de transformation dont 47 à des fins industrielles, 7 à des fins médicales, 51 à des fins de commercialisation, 54 à des fins d'exportation, 17 à des fins d'importation des semences et 3 à des fins de transport, a-t-il précisé, ajoutant que ces 179 autorisations ont concerné 82 opérateurs : 7 établissements pharmaceutiques, 13 coopératives, 45 sociétés et 17 personnes physiques.

Boujdour : une unité de production de l'hydrogène vert pour plus de 7 milliards de \$

Le projet de production de l'hydrogène vert à Boujdour porté par la société ORNX Green Hydrogen prend forme avec le lancement de la phase des études. Pour rappel, l'entreprise, détenue entre autres par le groupe espagnol Acciona, entend installer un parc éolien et une unité de production de l'hydrogène vert à Boujdour sur une superficie de 145.333 ha pour un investissement de 73,5 milliards de dirhams.

Artisanat : 1.000.000.000 de DH en 2023

Quand le tourisme va , l'artisanat va mieux

Le secteur de l'artisanat maintient ses performances exceptionnelles, avec un record de 984 millions de dirhams (MDH) à fin novembre 2023, en hausse de 7% par rapport à la même période de 2022, a affirmé, mercredi 27 décembre 2023 à Rabat, la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, Fatim-Zahra Ammor.

BMutandis cède sa filiale CMB Plastique

Le groupe industriel Mutandis, spécialisé dans les produits de grande consommation, annonce avoir signé un accord de cession de sa filiale CMB Plastique, portant l'activité bouteilles et bouchons en matière plastique, à Dislog Group, pour un montant de 330 millions de dirhams. La société CMB Plastique, qui loge cette activité, est le leader marocain de la production de préformes (bouteilles avant soufflage) en PET, avec un volume annuel de près de 700 millions de préformes par an.

Amyn Alami augmente sa participation dans CFG Bank

Amyn Alami a acquis, sur le marché de bloc de la Bourse de Casablanca, 125.000 actions CFG Bank auprès de Maghreb FS, au cours unitaire de 126 dirhams. Suite à cette transaction, Alami détient 3 199 725 actions et 5 716 005 droits de vote, représentant respectivement 9,14% du capital et 10,52% des droits de vote de CFG Bank, et envisage de poursuivre ses achats sur la valeur CFG Bank.

Bank Al-Maghrib : une nouvelle méthodologie de calcul des cours de change de référence du dirham

La nouvelle méthodologie a été élaborée en concertation avec les banques ayant le statut de teneur de marché sur la base des recommandations du Conseil de la stabilité financière et des principes définis par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) concernant les cours de change de référence.

A partir du 2 janvier 2024

L'objectif de cette réforme est que les cours de change de référence du dirham reflètent mieux les conditions de liquidité sur le marché de change. Ces cours seront désormais déterminés sur la base des transactions interbancaires réalisées par les teneurs de marché sur la plateforme électronique de négociation de 8h30 à 15h30, au lieu des cotations fermes interbancaires affichés de 12h12 à 12h17. Par ailleurs, la publication des cours de change de référence du dirham se fera à 16h15, après la clôture du marché de change interbancaire, au lieu de 12h30 actuellement. Bank Al-Maghrib tient à rappeler que les cours de change de référence du dirham servent principalement à la

réévaluation des avoirs et engagements libellés en devises, et n'ont pas vocation à être utilisés, ni directement ni indirectement, comme référence lors de la réalisation d'opérations de change. Le document détaillant la nouvelle méthodologie de calcul des cours de change de référence du dirham est disponible sur le site internet de Bank Al-Maghrib.

Barid Bank et Tamwilcom dans un partenariat au profit des professionnels et des TPE

Al Barid Bank et Tamwilcom ensemble pour faciliter l'accès au financement au profit des professionnels et de la très petite entreprise (TPE).

M. Al Amine Nejjar, Président du Directoire d'Al Barid Bank et M.Hicham Zanati Serghini, Directeur Général de Tamwilcom ont procédé ce vendredi 22 décembre à la signature de deux conventions de coopération, attestant de l'engagement des deux institutions en faveur du développement des entreprises nationales et de l'inclusion financière. Cette signature fait suite à l'extension de l'activité d'Al Barid Bank au financement des professionnels et de la TPE, lui

permettant désormais, à l'instar des autres Banques, d'adosser ses financements en faveur de cette cible aux offres de garantie de Tamwilcom.

La conclusion de ce partenariat permettra à la Banque d'adresser efficacement les besoins de financement des professionnels et de la TPE en leur proposant des solutions de financement adaptées et accessibles, marquant ainsi une étape majeure dans la concrétisation de son nouveau positionnement.

BMCE Capital Investments lance le fonds Capital Croissance

BMCE Capital Investments, filiale du groupe BMCE Capital dédiée au Private Equity, annonce le lancement de Capital Croissance, son deuxième fonds d'investissement OPCC agréé par l'AMMC sous le numéro AG/SPCC/002/2023 le 09 juin 2023, et dont l'objectif est de soutenir le développement des entreprises marocaines.

Doté d'une taille cible de 500 MMAD, Capital Croissance a d'ores et déjà levé près de 285 MMAD, grâce au soutien d'investisseurs institutionnels marocains de renom

L'ambition de ce fonds est de stimuler et d'accélérer le développement de l'économie réelle marocaine. En effet, en renforçant la solidité financière des entreprises nationales, le fonds vise à les aider à atteindre de nouveaux stades de développement et de croissance, créant ainsi de la valeur et des emplois à moyen et long terme. Capital Croissance constituera, durant sa période d'investissement, un portefeuille diversifié, sans contrainte sectorielle, en investissant minoritairement dans des entreprises essentiellement de droit marocain réalisant un chiffre d'affaires annuel compris entre 30 MMAD et 300 MMAD. Le fonds fournira l'accompagnement nécessaire à la réalisation des objectifs de croissance des entreprises sélectionnées, tant au Maroc qu'à l'international. Capital Croissance privilégiera les entreprises orientées vers l'international (exportation ou implantation internationale) ou celles qui contribuent à la substitution aux importations, favorisant ainsi la souveraineté industrielle nationale. De plus, le fonds s'efforcera d'investir dans les entreprises ayant l'ambition de s'engager en faveur des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise, et principalement celles qui ont des projets de création d'emplois, d'inclusion sociale ou de décarbonation.

Les petites entreprises sont le moteur de l'économie locale

Les petites entreprises constituent le moteur essentiel de l'économie locale, insufflant une énergie vitale dans nos quartiers. En tant que catalyseurs économiques, elles génèrent des emplois, stimulent l'activité commerciale et contribuent à la prospérité de nos communautés. Au-delà de leur impact financier, ces entreprises de proximité ajoutent une valeur inestimable en créant des liens étroits avec les résidents locaux. Soutenir ces moteurs économiques locaux signifie renforcer la résilience économique, encourager l'innovation et préserver l'identité unique de chaque communauté.

Convention de partenariat avec les notaires pour la mise en œuvre du dispositif de "l'Aide directe au logement"

Préparant la mise en œuvre du programme d'aide directe à l'acquisition de logement, fixée au 1er janvier 2024, la ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Fatima Ezzahra El Mansouri, a signé une convention de partenariat à Rabat avec le président du Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc, Hicham Sabiry.

Le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville et le Conseil National de l'Ordre des Notaires du Maroc, ont conclu, mercredi à Rabat, une convention de partenariat, dans le cadre des derniers préparatifs précédant la mise en œuvre du programme d'Aide directe au logement, prévue pour le 1er janvier 2024. Dans le cadre du programme d'aide directe au logement, la tarification des notaires a été réglementée à un plafond de 2 500 dirhams, englobant les honoraires du notaire et les frais de dossier.

Ceci représente une réduction significative par rapport aux environ 6 000 dirhams TTC précédemment appliqués, englobant les honoraires du notaire et les frais de dossier pour l'ensemble du processus, de l'établissement du compromis de vente à l'obtention du certificat de propriété (à l'exclusion des frais de l'État). Ce nouveau dispositif contribuera à renforcer le pouvoir d'achat des acquéreurs en fournissant une aide directe aux classes sociales défavorisées et à la classe moyenne.

En vue de soutenir ce dispositif, le ministère prévoit la digitalisation du processus de suivi, de gestion et d'évaluation de l'aide aux acquéreurs. Une plateforme numérique appelée « Daam Sakane » sera mise en place pour faciliter le partage des données entre les différents partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Le dispositif de "l'Aide directe au logement"

L'aide est de 100 000 dirhams pour l'achat d'un logement dont le prix de vente est inférieur ou égal à 300 000 dirhams TTC, et de 70 000 dirhams pour l'achat d'un logement dont le prix est supérieur à 300 000 dirhams TTC et inférieur ou égal à 700 000 dirhams TTC

L'information à l'ordre du jour pour les jeunes de 7 à 77 ans E-mail : radio.lodj@gmail.com
 Url : <https://www.lodj.ma>

N°21 : SEMAINE 51 L'HEBDOMADAIRE EN BRÈVES

WEEK

Le Secteur Informel au Maroc : Enjeux et Perspectives selon M. Ahmed LAHLIMI ALAMI

L'HEBDO 100% CONNECTÉ & AUGMENTÉ DE L'ODJ MÉDIA

LF 2024 : RÉFORMES TIMIDES ET ATTENTES DÉÇUES
 CHAKIB ALJ - CGEM

AVANT DE CRITIQUER, REGARDEZ LES FAITS EN FACE POUR L'AUTRE
 CHEF GOV
 AKHANNOUCH

FRITURE SUR LA LIGNE

SCAN ME
 WWW.LODJ.MA

SANTÉ & BIEN ÊTRE :
 Un Réveil matinal par téléphone serait un danger mortel pour le Cœur et le Cerveau

LIFESTYLE :
 Mais qui a dit que les voitures berlines n'étaient plus à la mode ?

AUTO-MOTO :
 Célébrez la fin d'année avec Autocaz

DIGITAL & TECH :
 La Cour des Comptes critique les politiques et les stratégies de transformation digitale du pays